

Commune de Bulle

Séance du conseil municipal du mercredi 26 août 2015 sur convocation du 19 août 2015

8 membres du CM présents

Absents excusés : Sophie Morel, Cédric Chambelland , Jean-Claude Barçon

Secrétaire : Janick Millet

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 juin 2015

- **Réhabilitation du bâtiment Mairie/Ecole**

Comptes-rendus des réunions du 29 juin « Compte-rendu de l'Audit Energétique » et 6 juillet « Scénario final retenu et chiffrage plus précis » avec Eboconsult et les membres de la commission MEPLA.

La commission a validé dans un premier temps le scénario d'implantation C4 pour le rez-de-chaussée (partie publique) et B3 pour l'étage (2 logements de 85 m² avec 2 chambres).

Il a aussi été décidé de créer une salle pour les jeunes sous le préau, refaire le préau, aménager un abri bus et réaménager la cour de l'école actuelle en place publique.

· *Le Cabinet APAVE* a réalisé un audit Sécurité, Incendie, Accessibilité, sans apporter de remarques particulières.

· *Le Cabinet Optim'home*, par l'intermédiaire de *M. Chapoulié*, a réalisé l'audit énergétique et en a rendu compte avec 3 scénarii possibles.

La commission penche pour le scénario RT rénovation, le moins coûteux en investissement et qui offre de la souplesse dans le fonctionnement et la gestion du chauffage :

Le Conseil Municipal a validé le projet en réunion le 24 juin 2015 et s'est engagé à le budgétiser pour le BP 2016.

Une prochaine réunion est prévue le lundi 7 septembre à 17 h avec le *Cabinet Eboconsult* pour le rendu du programme et notamment un phasage en 2 temps :

1 – en 2016, réhabilitation du RDC puis déménagement de la mairie

2 – en 2017, réhabilitation des 2 appartements, du préau et des abords.

- **Soutien à l'ONF**

Une délibération est prise, avec 7 voix pour et une voix contre, pour demander à l'État de conforter le régime forestier dont bénéficient les forêts des collectivités et de continuer à confier la mise en œuvre du régime forestier à l'**Office National des Forêts**.

- **Travaux place de la citerne, Rue de Bergeon**

Les travaux à réaliser avec FCE devraient débuter courant septembre. Une rencontre a eu lieu avec Jean-Charles Cuenot et M. Pidoux pour définir le planning et les travaux à réaliser.

Une subvention dans le cadre de la DETR nous est accordée pour **3 611 €** (25 % des travaux)

QUESTIONS DIVERSES

- **Charges locatives du presbytère**

Les frais d'électricité des communs seront pris en charge à 75 % par la commune du fait de l'utilisation de la salle des Associations.

- **Délibération pour échanges de terrains pour la succession CHAUVIN**

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents dans le cadre du projet de division de la propriété appartenant à la succession Léon CHAUVIN située au 5 et 7 Rue de Bergeon, pour échanger des parcelles afin de régulariser les parties publiques de cette zone du cadastre. Les parties cédées par la commune concernent les parcelles n° DP 1 d'une superficie de **0 a 19 ca** et DP 2 d'une superficie de **0 a 11 ca** soit **0 a 30 ca** au total.

Les parties cédées par la succession Léon CHAUVIN concernent les parcelles n° 24 p d'une superficie de **0 a 22 ca** et n° 25 p d'une superficie de **0 a 05 ca** soit **0 a 27 ca** au total.

Les frais de géomètre seront intégralement à charge de la succession Léon CHAUVIN.

Les frais de notaire seront répartis à part égale entre la succession Léon CHAUVIN et la commune.

La séance est levée à 20 h 15.

Le secrétaire